

la nation françoise avec l'Inde par la Méditerranée, en faisant débarquer les marchandises, venant de cette partie du monde, dans le port de Suez, d'où elles seroient transportées par l'Egypte jusqu'à un port de ce royaume-là sur la Méditerranée. Quoiqu'on ignore jusqu'ici les conditions, dont Mr. de Truguet est convenu avec notre gouvernement, l'on dit cependant, qu'il a assez bien réussi. Du moins est-il certain, qu'il a été très-gracieusement accueilli par Murat-Bey, qui est aujourd'hui à la tête du gouvernement de l'Egypte : A l'audience, que Mr. de Truguet en eut, il fut revêtu d'une très-belle pelisse, évaluée à 300 piastres. En revanche il a fait lui-même des présens très-considérables à ce gouverneur. Revenu ces jours-ci du Caire, il a fait voile hier d'ici pour Constantinople, où il va rendre compte à l'ambassadeur de France du succès de son voyage. »

« Cependant, quelqu'heureux que puisse être ce succès, il n'est pas également probable, que le projet, à l'exécution duquel Mr. de Truguet travaille, ne soit pas sujet à des difficultés presque insurmontables. Quoique la navigation soit constamment très-possible par la Mer-rouge, l'on ne peut néanmoins parvenir jusqu'au port de Suez qu'avec des navires d'une médiocre grandeur. Les gros vaisseaux seroient obligés de s'arrêter à plus de 30 lieues de distance, d'où il faudroit transporter les marchandises jusqu'à Suez sur des navires, qui tirassent moins d'eau, & avec lesquels on pût éviter la quantité innombrable de bancs de sable, qui se trouvent au haut du golfe, à mesure qu'on approche du port. Le trajet par terre de Suez au Caire est d'environ 32 lieues d'Allemagne au travers du désert. Ainsi les marchandises, débarquées à Suez, ne pourroient se transporter au Caire, que sur des chaméaux, puisque le projet d'un canal à faire du port de Suez jusqu'à la branche la plus orientale du Nil est à tous égards une entreprise impraticable, à cause du fond trop sablonneux, dans lequel le ca-